



COMMUNIQUÉ DE MICHELE DELAUNAY 17/12

PRÉSIDENTE DE L'ALLIANCE CONTRE LE TABAC

Députée de la Gironde
Ancien-Ministre

Je salue l'adoption définitive, par l'Assemblée nationale de la loi de modernisation du système de santé qui comporte un ensemble de mesures constituant l'essentiel du *Programme national de Réduction du tabagisme (PNRT)*.

A l'issue d'un rude parcours marqué par le déploiement d'un lobby du tabac extrêmement puissant, je rends hommage à l'investissement et la détermination des associations engagées dans la lutte contre le tabac, mais aussi de tous les partenaires (INCa, DGS, les ARS..), et bien évidemment de la Ministre de la Santé, Marisol Touraine.

Il importe désormais de mettre en œuvre avec rigueur l'ensemble de ces mesures et de les accompagner dans chaque territoire.

Cependant le PNRT doit être accompagné de la mesure unanimement reconnue comme la plus efficace : **l'augmentation significative des prix du tabac**. Le tabac est **un carnage sanitaire et un désastre financier** : 225 personnes décèdent chaque jour du tabac en France ; 25,9 Milliards d'euros de dépenses sanitaires annuelles sont liées aux formes multiples de la « maladie tabac » (3 fois le déficit de la Sécurité sociale).

La France est l'inacceptable lanterne rouge européenne pour la prévalence du tabagisme (32% de fumeurs).